

Tarascon

Cité Provençale

13150



Elaboration du PLU

Plan Local d'Urbanisme

Phase approbation

Pièce N° 4C

Liste des
emplacements
réservés et des
servitudes de mixité
sociale

Prescription DCM	17/12/2008
Prescription complémentaire DCM.....	23/09/2015
Débat PADD	03/11/2015
Débat complémentaire PADD.....	22/06/2016
Arrêt DCM	19/10/2016
Enquête publique AM 31/01/2017 et 08/02/2017	
Approbation DCM	20/09/2017



Quai d'Agrippa
83600 Port-Fréjus
04.94.81.80.83
ateliermarino@wanadoo.fr

SOMMAIRE

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES	2
1° EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS	2
2° EMPLACEMENTS RESERVES AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL A CREER OU A MODIFIER	3
3° EMPLACEMENTS RESERVES AUX ESPACES VERTS A CREER OU A MODIFIER OU AUX ESPACES NECESSAIRES AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES.....	3
LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE.....	4
EMPLACEMENTS RESERVES EN VUE DE LA REALISATION, DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE, DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS.....	4
SERVITUDES DE PROJET	5

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

REF. : Article L151-41 du code de l'urbanisme.

1° EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS

NUMERO SUR LE PLAN	LOCALISATION	CARACTERISTIQUES	BENEFICIAIRE
1	KILMAINE	251 m ² – Elargissement de rue (emprise totale 8 m)	Commune
2	KILMAINE	1 034 m ² - parking public	Commune
3	BD ITAM	237 m ² – Passage de réseaux EU et ELECTRICITE	Commune
4	THORD	3 473 m ² – Création d'une voie nouvelle (désenclavement)	Commune
5	BD GAMBETTA	87 m ² – Création d'une traversée piétonne (largeur 2 m)	Commune
6	AV. CHATEAU GAILLARD	Elargissement de l'avenue Château Gaillard :	Commune
<i>Dont 6a</i>		<i>Partie Sud 864 m²</i>	
<i>Dont 6b</i>		<i>Partie Nord 1 874 m²</i>	
7	CHATEAU GAILLARD	135 m ² – Elargissement de 1 m de l'avenue Château Gaillard	Commune
8	BARRALLIER BAS	4 537 m ² – Elargissement du chemin de Curebourse (Emprise totale 10 m)	Commune
9	THORD	1 992 m ² – Elargissement chemin des Roustides (emprise totale 10 m)	Commune
10	LES FERRAGES ST JEAN	582 m ² – Elargissement route de Saint Rémy	Commune
11	RD99	5 657 m ² – Elargissement de la RD99(emprise 30 m)	Département
12	LES FERRAGES ST GABRIEL	1,4 ha – Elargissement RD (emprise totale 20 m)	Département

**2° EMPLACEMENTS RESERVES AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL A
CREER OU A MODIFIER**

SANS OBJET.

**3° EMPLACEMENTS RESERVES AUX ESPACES VERTS A CREER OU A MODIFIER
OU AUX ESPACES NECESSAIRES AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES**

SANS OBJET.

LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE

EMPLACEMENTS RESERVES EN VUE DE LA REALISATION, DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE, DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS

REF. : Article L151-41 du code de l'urbanisme.

NUMERO SUR LE PLAN	LOCALISATION	% DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX IMPOSE*	REPARTITION PLAI – PLUS – PLS**
1	KILMAINE SUD	40 %	30 % - 60 % - 10 %
2	LES DELICES	40 %	30 % - 60 % - 10 %
3	FERRAGES SUD	40 %	30 % - 60 % - 10 %
4	FERRAGES NORD	40 %	30 % - 60 % - 10 %
5	THORD	40 %	30 % - 60 % - 10 %
6	FERRAGES - CONDAMINE	40 %	30 % - 60 % - 10 %
7	MAS GUERIN	40 %	30 % - 60 % - 10 %
8	BARRALIER HAUT	40 %	30 % - 60 % - 10 %
9	ST ANTOINE – RTE DE ST REMY (NORD HOPITAL)	40 %	30 % - 60 % - 10 %
10	CHATEAU GAILLARD	40 %	30 % - 60 % - 10 %

* : Pourcentage minimum des surfaces de plancher développées à usage d'habitation et/ou des logements créés à réserver au logement locatif social aidé par l'Etat.

** : PLAI=prêt locatif aidé d'intégration ; PLUS=prêt locatif à usage social ; PLS=prêt locatif social

SERVITUDES DE PROJET

REF. : Article L151-41 du code de l'urbanisme.

Servitudes interdisant, sous réserve d'une justification particulière, pour une durée au plus de cinq ans dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global, les constructions ou installations d'une superficie supérieure à un seuil défini par le règlement.

SANS OBJET.